

LES VESTIGES DU CHATEAU DU DOIGNON

Certitudes et conjectures

Des fouilles préventives ont été effectuées par l'INRAP⁵³ du 14 au 16 avril 2022 sur le site des ruines du château dit du Doignon à Pleaux (Cantal). A cette occasion ont été mis au jour, entre autres, différents types de murailles, une large baie ainsi que la base d'une tour avec le départ bien visible d'un escalier à vis. Il est rappelé que la loi sur l'archéologie préventive du 17 janvier 2001 prévoit l'intervention d'une équipe d'archéologues professionnels préalablement à tout chantier d'aménagement conséquent d'un espace public ou privé, afin de réaliser un « diagnostic », et si nécessaire une fouille ultérieure.



Le lieu de fouilles : place d'Enroussou et square de la paix /hospice Saint-Charles pour la partie surélevée

⁵³ Institut National de Recherches Archéologiques.

Si les circonstances dans lesquelles le château du Doignon a disparu sont relativement bien documentées et si l'histoire de la seigneurie éponyme peut être plus ou moins reconstituée depuis les 13^e ou 14^e siècles, les conditions et la date précise de la construction du château, restent, cependant, problématiques.

La destruction du château du Doignon



Écu de pierre encastré dans le mur de l'ancien hospice Saint-Charles

Plusieurs auteurs font référence à la destruction du château du Doignon pendant les guerres de religion qui ont sévi de manière endémique dans la région pendant toute la deuxième moitié du 16^e siècle. Ainsi Deribier du Chatelet rapporte dans le « Dictionnaire statistique du Cantal »⁵⁴ que le 30 mars 1574, les Huguenots, sous le commandement du vicomte de Lavedan, s'étaient emparés de la ville de Pleaux qui fut délivrée en septembre de la même année par les Catholiques commandés par François de Lignerac. Pendant l'occupation de la ville, le château familial des Lignerac, situé en périphérie à Pleaux-Soubeyre, ayant été

entièrement détruit par les Protestants, le château du Doignon, considéré comme le fief des Huguenots⁵⁵ fut, en représailles, incendié et complètement rasé⁵⁶. Cet épisode des guerres de religion en Haute-Auvergne est confirmé par Jehan de Vernyes⁵⁷ dans ses « Mémoires » qui précisent que les sieurs Lavedan et Lignerac, respectivement à la tête du parti huguenot et du parti catholique, « se sont entre - brûlés leurs châteaux de Pleaux ». On ne peut être plus clair et c'est donc avec une quasi-certitude que l'on peut dater la destruction du château du Doignon de l'année 1574, probablement dans le courant de l'automne.

La seigneurie du Doignon

Les lieudits Doignon, Donhon, Dompnhon (donjon en français) désignent ordinairement des mottes castrales surmontées de tours en bois datant des premiers temps de la féodalité. Non loin de Pleaux, il existe effectivement un hameau de ce nom qui est probablement à l'origine d'une ancienne famille de chevalerie, venue par la suite s'installer dans un château au sein du bourg⁵⁸. Le fief du Doignon possédait de nombreuses rentes dans la ville de Pleaux ainsi que dans les paroisses alentours, en Auvergne comme en Limousin.

L'extraordinaire complexité du système féodal faisait que les seigneurs du Doignon partageaient souvent leurs rentes avec le doyenné de Mauriac, le prieuré bénédictin de

⁵⁴ Deribier du Chatelet, Dictionnaire statistique ou histoire, description et statistique du Cantal, Aurillac, Picut, 1855, Volume 5 pages 38 et 39.

⁵⁵ Henri de Bourbon Malause, vicomte de Lavedan, chef du parti huguenot, avait épousé Françoise de Saint-Exupéry, fille de Guy de Saint-Exupéry et de Madeleine de Saint-Nectaire.

⁵⁶ Voir aussi abbé Burin « Mon vieux Pleaux » page 81.

⁵⁷ Mémoires de Jehan de Vernyes, Thibaud Landriot, Clermont Ferrand, 1838, page 59.

⁵⁸ Voir Docteur Louis Deribier, La commanderie de Rosson, Aurillac, Bancharrel, 1901, note 1, page 24.

Pleaux, l'abbaye bénédictine de Brageac et l'abbaye cistercienne de Valette d'une part et avec les coseigneurs de Pleaux et des paroisses voisines (Lignerac, Rilhac, Pleaux, Grenier, Scorailles, Noailles etc.) d'autre part.

Le terrier du Doignon

Le terrier dit du Doignon mentionné par Deribier du Chatelet, commencé en 1592 et achevé en 1594 (c'est-à-dire postérieurement à la destruction du château) contient une série de reconnaissances faites au « *Puissant Seigneur Messire Jehan de Rilhac Seigneur dudit lieu de Rilhac, seigneur du Doignon, de Blavat, de Nozières, baron de Saint Martin Valmeroux, chevalier de l'Ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre et son Bailli au Haut Pays d'Auvergne, au titre de sa seigneurie du Doignon* ». La seigneurie du Doignon qui comprenait une grande partie de la ville de Pleaux était passée dans la maison de Rilhac à la suite du mariage de Louis de Rilhac avec Rose de Saint-Exupéry Miremont dont la famille, selon certains auteurs, aurait possédé la seigneurie du Doignon depuis le mariage, en 1441, de Hélié de Saint-Exupéry avec une demoiselle Jeanne Vayssières, connue aussi sous le nom de dame du Doignon. Le terrier du Doignon se présente sous la forme d'un *in folio* de 38 cm sur 26 cm, comportant 1040 pages, reliées en vélin⁵⁹.

La famille du Doignon

La famille du Doignon, apparentée à l'origine aux familles de Mauriac et de Miremont s'est éteinte au 15^e siècle. En 1274, le doyen de Mauriac échange avec Guy du Doignon des rentes sur le village de Beth de Pleaux contre des rentes sur le village de Veyssière de Barriac. En 1330, Marthe de Miremont, épouse d'Hélié de Saint-Exupéry, se dit *en partie* dame du Doignon. Un siècle plus tard en 1441, Jeanne Veyssière⁶⁰ aussi dame du Doignon, ayant apparemment hérité de la totalité des biens de la seigneurie, aurait épousé Hélié II de Saint-Exupéry. Pour d'autres auteurs, c'est Louis du Doignon, le dernier du nom qui aurait fait héritier universel Guillaume de Saint-Exupéry⁶¹.

Ainsi, par lambeaux successifs et dans des conditions non encore totalement élucidées, la seigneurie du Doignon serait - elle passée aux mains de la famille Saint- Exupéry Miremont. L'écu de pierre encasté dans le mur de l'ancien hospice Saint-Charles de Pleaux, (mi-parti au lion rampant de gueules qui est de Saint - Exupéry et à la barre ou cotice accostée de deux étoiles ou molettes qui est probablement du Doignon⁶²), aurait pu être apposé sur la porte



Traces de l'écu des Doignon (?) dans l'église Saint - Sauveur de Pleaux

⁵⁹ L'original du terrier se trouve dans des archives privées. Une copie sous forme de microfilm peut être consultée aux archives départementales du Cantal.

⁶⁰ Il convient de noter la ressemblance entre ce nom et celui de Guillaume Beyssère coseigneur de Miremont en 1398, nom qui apparaît parfois sous la forme de Vayssieras.

⁶¹ Voir Dominique Lacerna, *Fiefs et arrière – fiefs de l'archiprêtré de Mauriac au milieu du 15^e siècle*, éditions Gerbert, 2000.

⁶² On retrouve les mêmes armoiries dans une chapelle de l'église Saint-Sauveur de Pleaux.

du château du Doignon au moment où ce dernier est entré par le mariage dans la famille de Saint-Exupéry.

Les vestiges du château du Doignon



Plan de Pleaux (1824). La parcelle N° 431 représente plus ou moins l'emprise de l'ancien château du Doignon / Saint Exupéry / Bourbon – Malause, détruit par les Catholiques lors de la reprise de Pleaux sur les Protestants en 1574. La parcelle N°430 correspond aux restes du château échus aux Rilhac.

Avant les fouilles récentes, l'écu en pierre encastré dans le mur de l'ancien hospice⁶³ constituait le seul vestige encore visible du château du Doignon. Déjà au milieu du 19^e siècle, Emile Delalo, rédacteur de la notice sur Pleaux dans le dictionnaire statistique de Deribier du Chatelet⁶⁴, affirmait qu'il ne restait plus aucune trace du château du Doignon mais que, d'après le terrier du même nom, il était possible d'en déterminer la situation auprès d'une petite place appelée d'Enroussou ou du Doignon (maisons Marquizot et Montinard). Une recherche dans la matrice du cadastre napoléonien permettrait de vérifier cette affirmation.

Quoi qu'il en soit, il est plus que probable que les vestiges divers mis au jour lors des récentes fouilles sur la parcelle 431 du cadastre dit napoléonien (1823) sont bien celles de l'ancien château du Doignon. Cette hypothèse est confirmée par plusieurs références faites aux restes du château dans le terrier de 1592 ainsi que dans divers actes notariés de l'époque suivant immédiatement sa destruction. Ainsi à la page 100 du terrier on peut lire dans la reconnaissance faite par Géraud Nadal - Luguët la mention d'un jardin : "... *appelé de Nadal assis aux appartenances de ladite ville (Pleaux NDLR) ...confrontant avec un autre jardin d'Anthoine Sagiran pichot, avec le pré claux dudit seigneur du Doignon, une rue entre deux et avec ladite rue allant dudit **château du Doignon** au lieu de Rilhac...*". D'autres mentions du château existent dans les minutes de maître Lalo notaire à Pleaux dont deux permettent de confirmer sans hésitations la localisation du château à l'emplacement où ont été découverts les vestiges. Ainsi le 13 avril 1663, Guillaume Capel, de Granoux, vend à Jean Manhac, prêtre de Pleaux une *chambre* (pièce) dans une maison du fort collectif « *confrontant avec **le reste du château du doignon**, avec le portail de Salvanhac de l'entrée dudit fort et à la rue allant dudit Pleaux audit Granoux...* ».⁶⁵ Le 23 septembre 1664, Antoine Badal vend "*deux chambres situées au fort de la présente ville confrontant **au château du Doignon** patu entre deux, (confrontant) à la maison de Gaspar*

⁶³ Retrouvé dans un puits voisin des ruines.

⁶⁴ Voir *supra* note en bas de page 54.

⁶⁵ ADC 3E 187/31.

Soustre (...) (confrontant) a la place de Rousson étant au-devant dudit château du Doignon..... »⁶⁶. Cette dernière précision correspond parfaitement à la configuration actuelle des lieux puisque les vestiges de l'ancien château - tels qu'ils viennent d'être mis en évidence par les récentes fouilles - se situent effectivement en bordure de la place qui porte encore aujourd'hui le nom de place d'Enroussou.

Quant à la question de savoir si le site de l'ancien hospice (parcelle 430) constitue une partie (plus ou moins remaniée) du château fort primitif qui n'aurait pas été complètement détruite en 1574, elle mériterait d'être approfondie. Cependant, tout donne à penser que tel est bien le cas puisque le bâtiment de l'hospice fut donné à la ville de Pleaux par un descendant direct de la famille de Rilhac, elle-même héritière des Saint-Exupéry Miremont⁶⁷.



Départ d'un escalier à vis (cliché Mairie de Pleaux)

La date de construction du château

Sur la date précise de construction du château, on ne peut, à ce stade, qu'avancer des conjectures basées sur la présence attestée sur les lieux, ou dans les parages immédiats, de plusieurs membres la famille du Doignon depuis le 13^e siècle (voir ci-dessus).

Si, comme cela est fort probable, l'écu de pierre mi-parti encastré dans le mur de l'ancien hospice Saint-Charles était un rappel de l'alliance entre la famille de Saint-Exupéry et celle du Dognon, il apporterait la preuve matérielle incontestable que le château existait en 1441. Mais, au vu de la nature des vestiges mis au jour lors des récentes fouilles et leur datation hypothétique, on peut légitimement supposer que la famille du Dognon avait fait édifier le château patrimonial bien avant cette date. Quant à la durée de son occupation, il ressort d'un acte notarié conservé dans des archives privées à Pleaux que le château du Dognon était en état d'être habité en 1552 puisque l'acte en question y a été formellement signé et ce en

⁶⁶ ADC 3E 187/36

⁶⁷ Devenus la propriété de la famille de Rilhac à la suite du mariage de Rose de Saint-Exupéry avec Louis de Rilhac en 1585, les restes du château du Doignon échurent par voie d'héritage au marquis Charles Joseph Lafon de Saint Projet. C'est ce dernier qui céda la demeure, en 1746, au curé de Pleaux afin d'établir un hôpital pour les «pauvres malades», portant le nom d'Hôpital Saint-Charles, établissement dont l'existence est confirmé par un arrêt du Parlement de Paris de 1745.

présence de nombreux témoins, comme il ressort des dispositions finales⁶⁸ ; il s'agit en l'occurrence d'un acte d'investiture féodale consenti par Françoise de Pestels de Lévy,



Traces de baie dans une muraille (cliché INRAP)

qualifiée dans l'acte de dame douairière du Doignon, mariée à François de Saint-Exupéry seigneur de Miremont, alors décédé.

On trouvera par ailleurs en **Annexe** la copie (retranscrite en 1669) d'un acte en latin datant de 1434 où il est fait état d'un Louis du Dognon (Ludovico de Dompghon) qui pourrait être le dernier représentant de cette famille avant le passage de la seigneurie dans la mouvance des Saint-Exupéry.

Jacques Keller-Noëllet

⁶⁸ « fait et donné dans le chasteau du Dompnhion à Pleux le sixième jour de novembre 1552 » (archives privées)

ANNEXE

(1434)

2/4
 1434
 Copie fait
 le 15/1/1699
 à Brangues

fol. 1
 Mille... millesimo quatercento... mo
 trigesimo quarto et die secunda aprilis
 Joannes parva mansi dabetz parrochia plodia
 charomontensis diocesis grates et ex eorum carta
 scientia Recognovit de jussu dicti nobilis et
 potentes viri domini guillelmi de Barro militis, ibidem
 presentes et jubentes se tenere ut progenus a
 Nobili et potenti viro quidone de pestello
 licet absente presente et predecessoribus que fuer
 tenuisse ab antiquo a predecessoribus dicti domini
 suecatorumque suos tenere velle, et debere inposterior
 a successoribus dicti domini de pestello, videlicet duas
 partes affarii per tenementum de durandis et alia
 de vallis quod nobilis vir Joannes de...
 in datam nobili viro stephano de durandis et hoc
 sive sit in dictis duabus partibus domus
 et confrontatur cum alia tertia parte quam
 tenet Joannes de manso et totum dictum
 affarium confrontatur cum affario dabetz
 morante de domino ludovico de domplon
 quod tenet stephanus de fousia et cum manso
 de la chalm dabetz cum itinere quo itur de
 plodio a sorval et cum itinere quo itur de
 aldis a petr et cum affariis de galtier et si
 annuum viginti